



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Aides

Question écrite n° 6944

### Texte de la question

M. Andre Berthol appelle l'attention de M. le ministre delegue aux affaires europeennes sur la reglementation communautaire concernant la date de versement des aides compensatoires aux agriculteurs liees a la reforme de la politique agricole commune. Cette reglementation interdit d'avancer la date de versement des aides et particulierement le versement d'une avance, en arguant qu'il s'agirait d'une aide indirecte complementaire, element de distorsion de concurrence entre agriculteurs europeens. Or, pour la survie d'une exploitation agricole, le versement rapide de cette aide reste primordial, face a la baisse des prix des proteagineux et des cereales a paille. Il lui demande, en consequence, de bien vouloir lui faire connaitre les perspectives que la Communaute economique europeenne entend donner a cette reglementation.

### Texte de la réponse

Le Gouvernement francais est conscient de l'importance, pour une exploitation agricole, d'un paiement rapide des aides. La date de versement est rendue plus sensible encore depuis la reforme de la PAC puisque les aides ont pris un poids beaucoup plus grand dans les revenus et la tresorerie de nos producteurs. C'est pourquoi le Gouvernement a decide de tout mettre en oeuvre, dans le cadre de reglements communautaires destines avant tout a eviter les distorsions de concurrence, pour verser ces aides le plus tot possible. Ainsi, la France a ete le premier parmi les Etats membres a s'etre acquittee de ces versements en octobre 1993 pour le secteur vegetal. Le ministre de l'agriculture et de la peche a de plus recemment indique son intention de poursuivre cet effort : les primes a l'elevage devraient etre versees avant la fin du mois de juin. Naturellement, la prochaine campagne de grandes cultures prendra egalement en compte la necessite pour les exploitations de disposer le plus tot possible des primes communautaires.

### Données clés

**Auteur :** [M. Berthol André](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 6944

**Rubrique :** Agriculture

**Ministère interrogé :** affaires européennes

**Ministère attributaire :** affaires européennes

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 18 octobre 1993, page 3492

**Réponse publiée le :** 25 avril 1994, page 2024